



# Société Historique de Compiègne

Instituée en 1868, suite du Comité Archéologique fondé en 1840  
Reconnue d'utilité publique par décret du 15 Mars 1895

## Bulletin d'adhésion SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

Document à imprimer, à remplir et à renvoyer accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de la Société Historique de Compiègne à :

*Société Historique de Compiègne, Bibliothèques de la Ville de Compiègne  
4, rue de la Sous-préfecture - 60200 COMPIÈGNE (France)*

M.  MME PRÉNOM(S) : ..... NOM.....

ADRESSE : .....

.....

E-MAIL : .....

Veillez expliquer en quelques lignes pourquoi vous souhaitez adhérer à la Société :

.....

.

.....

.

.....

PARRAIN À LA SOCIÉTÉ (S'IL Y A LIEU) : .....

### COTISATION 2010:

La SHC étant reconnue d'utilité publique, vous pouvez déduire de vos impôts sur le revenu 66% de votre cotisation, ou 70 % si vous êtes soumis à l'ISF.

Vous recevrez un reçu fiscal en début d'année civile

- membre individuel 18 €
- couple 28 €
- étudiant 10 €
- membre bienfaiteur 34 €
- couple bienfaiteur 44 €

Cette cotisation vous donne droit à :

- Participer à la vie de la Société
- Obtenir une remise de 20% sur tout achat d'ouvrages ou de revues publiés par la SHC
- Recevoir trimestriellement le bulletin « *Les petites affiches* »
- Participer aux conférences mensuelles de la SHC
- Participer aux excursions historiques annuelles
- Avoir un accès illimité à la bibliothèque télématique de la SHC